

La diplomatie romaine

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La diplomatie romaine : l'autre instrument de la conquête : de la fondation à la fin des guerres samnites : (753-290 av. J.-C.) / Claudine Auliard

A pour autre édition sur le même support : La Diplomatie romaine de la fondation de Rome à la fin de la République par Claudine Auliard 1992 14 vol. (paginations multiples)

A pour autre édition sur un support différent : La diplomatie romaine, l'autre instrument de la conquête Claudine Auliard 2015 Rennes Presses universitaires de Rennes 978-2-7535-3173-4
La diplomatie romaine, l'autre instrument de la conquête Claudine Auliard 2015 Rennes Presses universitaires de Rennes 978-2-7535-3173-4

Auteur(s) : Auliard, Claudine

Publication : Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006

Description matérielle : 1 volume (339 p.) : couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Histoire

ISBN : 2-7535-0245-5

EAN : 9782753502451

Appartient à la collection : Histoire (Rennes) 1255-2364

Classification décimale Dewey : 937

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 305-320. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse d'État Histoire ancienne Besançon 1992
Diplomatie romaine de la fondation de Rome à la fin de la République

Résumé ou extrait : Les succès de la conquête romaine sont généralement associés à la valeur des armées de Rome et les sources antiques ont amplement contribué à en donner prioritairement cette image. Cependant la tradition littéraire témoigne, dès la fondation de la Cité, de multiples tractations diplomatiques avant, pendant et après les conflits, mais aussi de contacts de caractère diplomatique dans

des contextes non conflictuels. L'historiographie a longtemps sous-estimé cet autre instrument de la conquête, même si la diplomatie romaine fait l'objet, depuis quelques années, de publications plus nombreuses. Cet ouvrage, issu d'une thèse d'État amplement remaniée, se limite aux premiers siècles de Rome, entre la fondation et la fin des guerres samnites, c'est-à-dire avant les affrontements avec les Grecs d'occident. Il tente de dégager, à partir des pratiques réelles, les grandes étapes menant à l'élaboration des modes de fonctionnement d'une diplomatie proprement romaine. Chaque progression de Rome s'est accompagnée de l'intégration d'usages nouveaux aux contacts des peuples extérieurs, tant par les rois (latins, mais surtout étrusques) que par le pouvoir républicain. Le monopole du pouvoir diplomatique exercé par les rois a laissé place à une gestion collégiale des relations extérieures par le Sénat et singulièrement par les magistrats – une gestion à la mise en œuvre parfois délicate, mais menée avec le plus habile pragmatisme par le pouvoir romain. Dès les débuts de la conquête de l'Italie, Rome a su saisir chaque occasion d'exploiter diplomatiquement toute évolution du rapport des forces, puis d'imposer son autorité sur les territoires les plus anciennement conquis par des voies diplomatiques déjà éprouvées.

Sujet - Nom commun : Diplomatie
Relations extérieures -- Rome

Sujet - Nom géographique : Politique et gouvernement -- Rome -- 509-30 av. J.-C.